

Dans la dernière élection de Cleveland, par exemple, c'est le vote de l'Etat de New-York qui a fait pencher la balance à lui seul en faveur du candidat démocrate. Or ce vote n'a donné en réalité aux démocrates qu'une majorité de 1,047 voix sur plus d'un million de votants. 524 voix ont donc suffi pour déterminer la nomination des 36 délégués de l'Etat de New-York, presque le dixième des délégués de toute l'Union. Il est clair que si l'Etat de New-York avait été divisé en trente-six collèges électoraux, ce résultat ne se serait pas produit ; et très probablement, les délégués de l'Etat se seraient divisés, comme la population électorale elle-même, en deux groupes à peu près égaux.

Il faut ajouter que le nombre des délégués assignés par la Constitution à chaque Etat n'est pas exactement proportionnel à la population. Nous avons déjà dit qu'il y a pour chaque Etat autant d'électeurs présidentiels qu'il y a de députés et de sénateurs au Congrès pour le même Etat. Or le membre des députés est proportionnel à la population, mais celui des sénateurs ne l'est pas. Il y a un chiffre fixe de deux sénateurs par Etat. Il en résulte que l'Etat de Colorado et l'Etat de Nebraska qui n'élisent chacun qu'un député au Congrès et qui n'auraient droit, proportionnellement à la population, qu'à une voix